

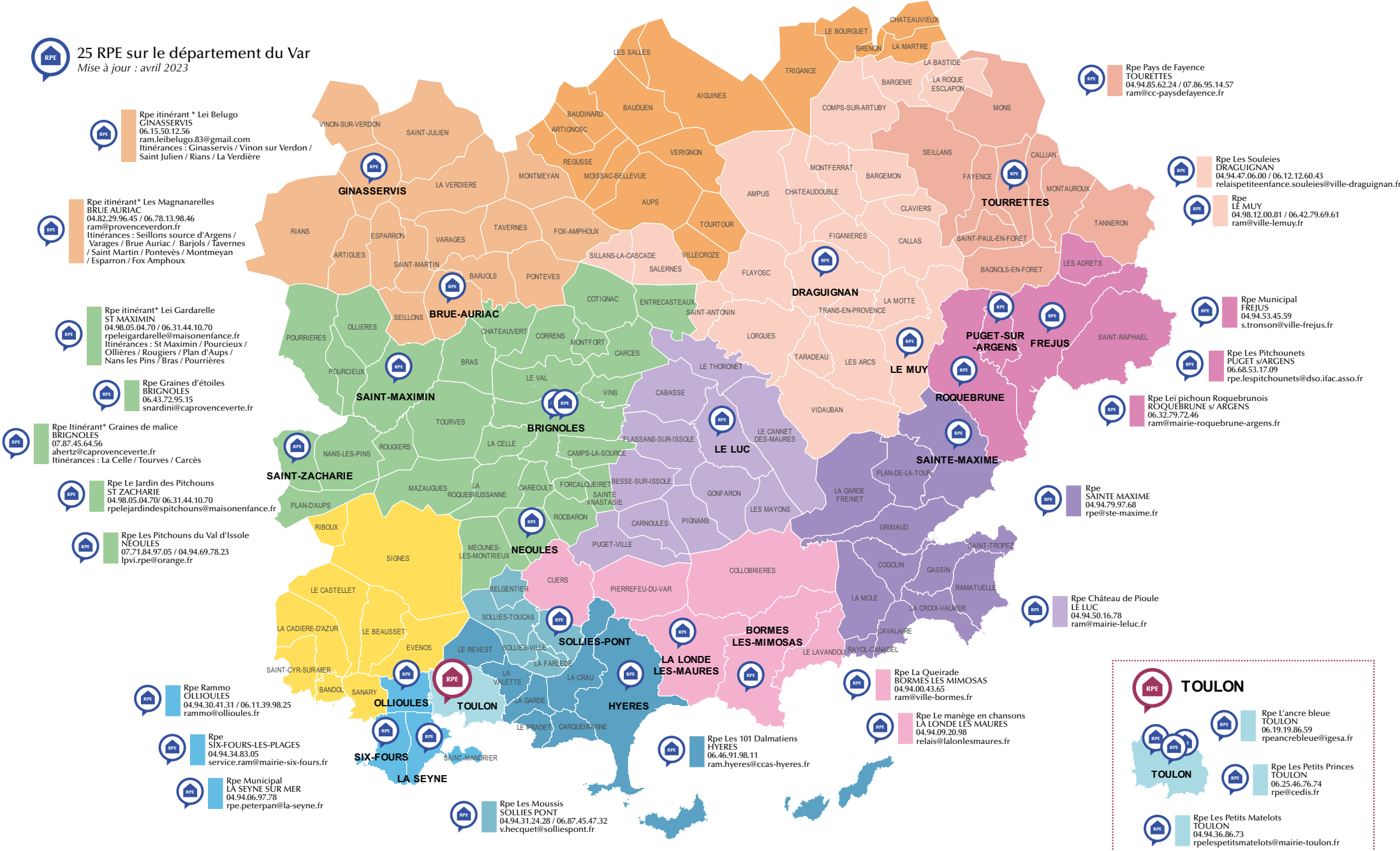
Les **RPE** du Var

Relais Petite Enfance

Les Relais petite enfance (Rpe) sont **des lieux d'informations, de rencontres et d'échanges** au service des parents, des assistant·e·s maternel·le·s et des professionnels de la petite enfance.

Les parents et les futurs parents peuvent y recevoir gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil.

25 RPE sur le département du Var
Mise à jour : avril 2023



RPE itinérant * Leï Belugo GINASSERVIS
06.15.50.12.56
ram.leibelugo.83@gmail.com
Itinérances : Ginasservis / Vinon sur Verdon / Saint Julien / Rians / La Verdrière

RPE itinérant* Les Magnanarelles BRUE AURIAC
04.82.29.96.45 / 06.78.13.98.46
ram@provenceverdon.fr
Itinérances : Seillons source d'Argens / Varages / Brue Auriac / Barjols / Tavernes / Saint Martin / Pontevès / Montmeyan / Esparron / Fox Amphoux

RPE itinérant* Leï Gardarelle ST MAXIMIN
04.98.05.04.70 / 06.31.44.10.70
rpeleigardarelle@maisonenfance.fr
Itinérances : St Maximin / Pourcieux / Ollières / Rougiers / Plan d'Aups / Nans les Pins / Bras / Pourrières

RPE Graines d'étoiles BRIGNOLES
06.43.72.95.15
snardini@caprovenceverte.fr

RPE Itinérant* Graines de malice BRIGNOLES
07.87.45.64.56
ahertz@caprovenceverte.fr
Itinérances : La Celle / Tourves / Carcès

RPE Le Jardin des Pitchouns ST ZACHARIE
04.98.05.04.70 / 06.31.44.10.70
rpelejardindespitchouns@maisonenfance.fr

RPE Les Pitchouns du Val d'Isolle NÉOULES
07.71.84.97.05 / 04.94.69.78.23
lpvi.rpe@orange.fr

Les missions des **RPE**

Relais Petite Enfance



1/ Informer et accompagner les familles

- Informer les parents sur l'ensemble de l'offre d'accueil existante sur le territoire (collectif et individuel) ;
- Orienter les familles vers le mode d'accueil le plus adaptés à leurs besoins ;
- Valoriser l'offre de service du site monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne ;
- Accompagner le recours à un assistant maternel ou garde à domicile.

2/ Informer et accompagner les professionnels

- Informer et assister les professionnels dans le cadre de leurs démarches sur le site monenfant.fr ;
- Proposer des temps d'échange et d'écoute ;
- Accompagner la professionnalisation et l'amélioration continue des pratiques ;
- Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels ;
- Promouvoir le métier d'assistant maternel.



Les Rpe peuvent (en fonction de leur organisation) :

- Positionner le Rpe comme lieu unique d'information, de centralisation et de suivi des demandes d'accueil et d'orientation des familles ;
- Offrir un cadre aux professionnels pour échanger, analyser et enrichir leurs pratiques par l'organisation de séances d'analyse de pratique de 15 participants maximum sur 3 séances annuelles minimum ;
- Développer des partenariats, créer des outils de communication et organiser des journées de promotion de l'accueil individuel et du métier d'assistant maternel et de garde à domicile.



Julien Orlandini
Directeur de la CAF du Var

Suivez nous sur

